

Application de l'article 51bis du Règlement d'Ordre intérieur du Conseil communal.  
Question orale de F. CARLIER, Conseillère communale, relative aux feux de signalisation en panne à deux carrefours communaux.

F. CARLIER donne lecture du texte suivant :

F. CARLIER geeft lezing van de volgende tekst:

Depuis plusieurs semaines maintenant, les feux des carrefours Dupuis / Demunter et Limbourg / Veeweyde sont en panne.

Ces feux sont situés aux abords immédiats de nombreuses écoles (« ISND », P12, école primaire néerlandophone, le centre « l'Equipe », ...) et sont donc indispensables et les garants de la sécurité routière aux abords de ces écoles.

Ma question est la suivante :

Quand ces feux vont-ils à nouveau entrer en service ?

Madame l'Echevine MÜLLER-HÜBSCH donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen MÜLLER-HÜBSCH geeft lezing van het volgend antwoord:

En ce qui concerne les feux rouges du carrefour Dupuis / Demunter, un projet est en cours : pour renouvellement des feux rouges existants, l'ajout de deux feux rouges ainsi que des boutons-poussoirs sur tous les feux rouges. Nous espérons finaliser ce dossier pour la rentrée des classes.

En ce qui concerne les feux rouges du carrefour Limbourg / Veeweyde, il a été demandé au service technique de la police d'étudier la possibilité de supprimer définitivement ces feux rouges. Nous attendons le résultat.